



HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

La charte des valeurs du Département des Hautes-Pyrénées Ensemble pour un meilleur service public

Donner du sens au service public départemental, permettre la réalisation de nos missions dans l'efficacité et la transparence, renforcer la culture commune de la collectivité : tels sont les principaux enjeux de la charte des valeurs du Département des Hautes-Pyrénées.

Portée par les cadres, la charte des valeurs a été co-construite par tous les agents de la collectivité autour d'un principe fondamental : « Ensemble pour un meilleur service public ».

Principes fondamentaux

La charte des valeurs du Département des Hautes-Pyrénées définit les engagements de l'administration :

- Des missions ancrées sur le territoire des Hautes-Pyrénées : rendre un service public de qualité quotidien au plus près de l'utilisateur
- Des valeurs communes à partager/faire partager dans une démarche d'adhésion collective et cohérente à l'échelle de la collectivité
- Des valeurs ancrées dans le Projet d'administration et une réponse à la réalisation de la commande politique de l'assemblée départementale en lien avec le Projet de territoire 2020-2030.

Valeurs et principes d'actions

La charte définit ainsi 4 valeurs essentielles qui fondent l'action des agents du Département : la responsabilité, le respect, le partage et l'innovation.

Sans portée prescriptive, chaque valeur est toutefois déclinée en principes d'actions opérationnels, illustrant au quotidien les comportements et bonnes pratiques des agents de la collectivité, dans un esprit de service public de qualité au service des hauts-pyrénéens.

Responsabilité :

S'impliquer, s'engager dans nos missions de service public, en prenant en compte les besoins des usagers et leur expression

Etre efficace : définir des objectifs clairs et cohérents, s'engager pour les atteindre, voire les dépasser

Etre exigeant avec soi-même comme avec ses collègues

Respect :

Reconnaître l'autre dans sa valeur humaine et professionnelle

Etre juste et sincère

Favoriser la confiance et l'équité dans l'équipe

S'exprimer et s'affirmer dans le respect de l'autre

Encourager l'épanouissement professionnel et le bien-être au travail

Partage :

Mettre en œuvre des règles claires en toute transparence

Favoriser une dynamique collective autour d'objectifs communs et partagés

Créer les conditions favorables au dialogue, s'assurer d'avoir été compris

Echanger, transmettre les savoirs de façon réciproque

Favoriser le travail en groupe et en réseau, instaurer la culture de l'entraide

Innovation :

Simplifier les procédures

Se remettre en cause, expérimenter

Oser la créativité des équipes et encourager les talents

Oser l'audace et proposer des idées nouvelles